

N°37-2020 : SUBVENTION 2020 AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** un premier versement de subvention de 400 € aux associations ci-dessous, somme qui sera versée sous réserve que le dossier de subvention 2020 soit rendu rempli avec les pièces annexées nécessaires, à savoir :

- AEP
- Club Bouliste Mazurois
- La Truite Mazuroise
- Les Mazures Tennis de Table
- Les Mazures Loisirs Forme Détente
- Speed Ball
- Asso. Sportive Tournes-Renwez-Les Mazures (ASTRM)
- Anciens Combattants
- Chasse des Wèbes
- Chasse communale de la Havetière
- La boîte à couleurs
- Tennis Club Les Mazures-Renwez
- Noé Val de Meuse
- Entente de la Vallée Judo Club Mazurois
- Le Bouquet des Mazures
- Association des Parents d'élèves

(Mme CORREIA DA SILVA Loetitia, MM ROGISSART Hervé et ASCAS Jean-Noël n'ont pas pris part au vote respectivement pour la Truite Mazuroise, les deux chasses et l'association de Parents d'élèves).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** le versement de subventions aux associations extérieures ci-dessous, à savoir :

- Ligue Contre le Cancer Comité des Ardennes : 150 €
- Amicale des Donneurs de Sang Canton de REVIN : 150 €
- ADMR de RENWEZ : 1 500 €
- Les Restos du Cœur Section Ardennes : 150 €
- FLAP Cabaret Vert : 500 €
- Union Musicale Revinoise : 600 €
- Union des DDEN : 160 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

N°38-2020 : SALON VINS ET SAVEURS 2020 (tarifs) :

Pour la 4^{ème} édition du Salon des Vins et Saveurs des 12 et 13 Novembre prochains, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs nécessaires, à savoir :

- entrée avec vestiaire compris (+ droit à tombola) : 4 €
- entrée commandée par les exposants : 3 €
- emplacement exposant viticulteur : 300 €
- emplacement exposant métier de bouche : 100 €
- assiette gourmande : 4 € (inchangé),
- produits publicitaires : 6 € (inchangé).

Ces produits seront encaissés par la régie de recettes.

Cette manifestation sera organisée avec l'accord des services de la Préfecture et sous réserve des restrictions gouvernementales dues au Covid 19.

N°39-2020 : RECTIFICATIF COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES DELEGUES POUR SIEGER DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

Délibérations 33-2020 et 34-2020 du 08 Juin 2020

Suites aux observations formulées par le service du Contrôle de Légalité de la Préfecture des Ardennes, il y a lieu d'apporter les rectifications suivantes :

1. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité pour siéger au **Triage Forestier de RENWEZ** : M. Hervé ROGISSART, titulaire, et Mme BONILLO DERAM Elisabeth, suppléante.

2. Elus siégeant au Conseil d'Administration du CCAS :

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres élus siégeant au CCAS. Sont élus :

Présidente : Madame Elisabeth BONILLO DERAM.

Membres élus : Loetitia CORREIA DA SILVA (vice-présidente), Juliette ZULIK, Valérie CARON, Ali BITAM, Jean-Noël ASCAS.

Communications diverses :

- Présentation du nouveau garde ONF lors de la commission des bois du 25 Juin 2020 : Monsieur HAUVINET Cédric.
- Marche militaire programmée le 11 Septembre 2020 pour une quarantaine d'hommes traversant la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.